

# Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023

18 h 30

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel pour les années 2024, 2025 et 2026.
4. Dépôt et adoption du budget 2024.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026.
6. Levée de la séance.

Judith Saint-Louis  
Greffière

Note :   Projet du 15 décembre 2023 avant son approbation et sujet à changements.  
Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil. /jsl